

Communiqué

Le 23 janvier 1995

N° 13

LE CANADA CONDAMNE LA VIOLENCE EN ISRAËL

Le ministre de Affaires étrangères, M. André Ouellet, a condamné le grave attentat qui a coûté la vie à 19 Israéliens, à Netanya le 22 janvier 1995, et exprimé sa profonde tristesse devant ce geste. Le Ministre a fait parvenir un message de sympathie à son homologue israélien, M. Shimon Peres, à l'intention du gouvernement israélien et des familles des victimes.

« L'horreur de ces jeunes vies perdues a bouleversé les Canadiennes et les Canadiens. À l'ensemble de la population d'Israël, nous adressons un message de solidarité dans cette épreuve. L'engagement du Canada est d'oeuvrer en faveur d'un Moyen-Orient où de telles tragédies ne se produiront plus », a déclaré M. Ouellet.

Le Ministre a salué la résolution avec laquelle le gouvernement israélien a confirmé son intention de poursuivre les négociations de paix. « Le processus de paix ne doit pas être sacrifié aux fanatiques qui tentent de le détruire en provoquant la mort et la haine. Je me réjouis de la vision politique de MM. Rabin et Peres, dont la détermination à poursuivre la paix est plus que jamais cruciale », a-t-il dit.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

